

DEMARCHE POUR DOSSIER INVALIDITE

Par ouragan, le 23/04/2012 à 12:23

Je suis au **rsa** depuis 2 ans je travaille 12h par semaine aide à la personne je devrais maintenant pouvoir bénéficier des assedics. Je prepare actuellement un dossier d'invalidité ayant de gros problèmes de santé je ne sais pas pour le moment dans quelle catégorie je serais. Je voudrais savoir si le mieux est de rester au rsa ou si je dois commencer les demarches pour beneficier des assedics. Il me semble que l'on ne peut pas beneficier de l'invalidité et du rsa en meme temps. Je suis seule avec ma fille il est très important pour moi de faire les bonnes demarches pour pouvoir payer mon loyer. Je sais que le montant de l'invalidité sera minim je voudrais pouvoir le completer un peu afin de pouvoir m'occuper de ma fille correctement. J ai de gros problèmes financiers il m'est donc impossible de payer un avocat pour avoir des renseignements. Merci d'avoir la gentillesse de m'aider

Par P.M., le 23/04/2012 à 16:40

Bonjour,

Il faudrait savoir à quel titre vous auriez droit maintenant à une autre indemnisation par Pôle Emploi car si votre contrat de travail n'est pas rompu, je ne vois pas...

De toute façon, a priori, vous ne perdiez l'indemnisation du RSA que si la pension d'invalidité est supérieure au plafond de ressources...

Je vous conseillerais de vous rapprocher de l'organisme qui vous la verse et de la MDPH...